

MC.DEL/50/04
15 December 2004

FRENCH
Original: ENGLISH



Foreign Affairs
Canada

Affaires étrangères
Canada

**Déclaration
du chef de la délégation du Canada**

**James R. Wright
Directeur politique et Sous-ministre adjoint
(Politique mondiale et Sécurité)**

12^e Assemblée du Conseil ministériel de l'OSCE

**7 décembre 2004
Sofia, Bulgarie**

Monsieur le Président,

Merci pour l'accueil chaleureux et l'excellente organisation que votre équipe et vous nous avez réservés.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, l'honorable Pierre Pettigrew, m'a demandé de vous faire part de son regret de ne pouvoir être présent à Sofia aujourd'hui.

C'est avec plaisir que le Canada souhaite la bienvenue à la Mongolie, notre nouveau partenaire pour la coopération.

Le Canada apprécie les efforts de l'OSCE pour promouvoir la sécurité régionale en traitant des menaces graves et émergentes qui nous concernent tous.

L'assistance de l'OSCE en matière de renforcement de la confiance, de la transparence et de la coopération s'étend sur les trente dernières années. L'OSCE a apporté – et apporte toujours – une contribution importante dans ces domaines.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a aussi un rôle clé à jouer dans l'atteinte de ces objectifs.

L'étendue des activités de l'OSCE ne peut qu'impressionner : lutte contre le terrorisme, limitation des armes légères et de petit calibre, assistance en matière de gestion des frontières, traitement des questions environnementales et économiques dans une perspective de sécurité, protection de la liberté de presse, promotion de la règle de droit et de la gouvernance, pour n'en nommer que quelques-unes.

Nous sommes tous horrifiés par les tragédies de Madrid et Beslan. Hier encore, un attentat terroriste mortel a eu lieu à Djeddah et des bombes ont explosé en Espagne.

Le Canada appuie un engagement plus grand de l'OSCE dans notre combat commun contre le fléau du terrorisme. L'OSCE a un rôle concret à jouer dans le renforcement des normes internationales au niveau régional.

Nous rappelons que nous attachons beaucoup d'importance à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme respectent le droit international, y compris les droits de la personne, le droit des réfugiés et le droit humanitaire.

Monsieur le Président,

Un autre domaine qui fait honneur à l'OSCE est le travail du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme.

De l'Afghanistan au Bélarus, du Kazakhstan au Kosovo jusqu'aux États-Unis, le BIDDH doit être félicité pour son précieux travail en 2004.

La situation qui a prévalu au cours des récentes semaines en Ukraine met en relief le rôle inestimable que jouent les observateurs de l'OSCE pour faire en sorte que les États rendent compte des normes que nous nous sommes tous engagés volontairement à respecter.

Nous saluons la décision prise par la Cour suprême de l'Ukraine d'ordonner la reprise du deuxième tour de l'élection présidentielle le 26 décembre et nous exhortons toutes les parties à veiller à ce que le scrutin se déroule sans interférence.

Le Canada y apportera une solide présence – jusqu'à 500 observateurs; nombre d'entre eux seront déployés sous les auspices de l'OSCE. Il s'agira de la plus vaste délégation canadienne jamais envoyée à une élection étrangère. De plus, le sénateur canadien Jerry Grafstein, trésorier de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, fera office de chef adjoint de la mission d'observation de l'Assemblée.

Nous demandons instamment aux autres États participants de songer aussi à accroître leur contingent d'observateurs.

Monsieur le Président,

La discrimination et l'intolérance peuvent déchirer des sociétés, en semant les germes de la violence et du conflit. À cet égard, l'année qui vient de s'écouler a été éprouvante.

Étant donné les efforts que le Canada déploie pour construire une société véritablement multiculturelle, où les gens de toute ethnie, race ou foi vivent en harmonie, nous sommes d'autant plus préoccupés par les crimes haineux et la discrimination. Nous n'en sommes pas à l'abri nous-mêmes. Par conséquent, le gouvernement canadien s'est engagé à renforcer sa capacité de lutter contre le racisme ainsi que le discours et les crimes haineux.

Nous nous inquiétons, cependant, que la multiplication des mécanismes et des mandats, et l'accent mis sur certaines formes de discrimination au détriment d'autres puissent saper la façon dont cette Organisation aborde le problème de l'intolérance et de la discrimination. Cela risque d'élargir les fossés mêmes que nous tentons de combler.

Nous sommes persuadés que les trois représentants personnels qui seront nommés assureront une bonne coopération et coordination dans ce dossier.

Nous croyons que pour lutter efficacement contre le racisme, la discrimination et la xénophobie, il faut s'y attaquer sous toutes leurs formes, à l'aide de vastes mesures englobantes.

Nous avons appuyé sans réserve la série de trois conférences spécialisées sur les questions liées à la tolérance, que l'OSCE a parrainées en 2004. S'agissant du projet de l'Espagne de couronner cette série par la tenue d'une

conférence à Cordoue en juin 2005, nous espérons que le programme envisagé adoptera une approche holistique et exhaustive à l'égard de la tolérance et de la discrimination.

Monsieur le Président,

La restructuration et la réforme figurent aussi en tête du programme de l'OSCE. Je profite de l'occasion pour vous faire part de certaines idées du Canada à ce sujet, exprimées par le ministre Pettigrew dans sa lettre au ministre Passy, qui a été mise à votre disposition sous forme de document de l'OSCE.

Confrontée à l'évolution du contexte de la sécurité internationale, l'OSCE doit trouver des moyens d'adapter ses structures et ses programmes en fonction des besoins des États participants.

Ce faisant, toutefois, il faut prendre soin de ne pas changer le caractère fondamental de l'Organisation : il s'agit d'un forum régional spécialisé qui aborde la question de la sécurité en Europe dans son ensemble. C'est pourquoi les projets de réforme doivent favoriser une approche intégrée face aux trois dimensions de l'OSCE.

À l'heure actuelle, les États du Sud du Caucase et de l'Asie centrale vivent de nombreux changements importants qui ont une incidence directe sur la sécurité en Europe. Le Canada donne son accord de principe à la proposition voulant que l'OSCE accorde une attention accrue à ces régions.

Le Canada se réjouit de la décision ministérielle visant à accroître l'efficacité du Forum économique. Sans aucun doute, le Forum se trouvera enrichi par l'adoption d'objectifs plus stratégiques et de paramètres plus clairs.

En s'attaquant aux menaces émergentes et actuelles, l'OSCE doit composer avec un autre enjeu : l'ajout perpétuel de nouvelles questions dans son programme. L'expansion et l'innovation ne doivent pas primer sur la cohérence. Nous devons faire en sorte que l'Organisation continue de répondre à nos priorités. Il faudra faire des choix difficiles.

L'efficacité requiert l'atteinte d'un juste équilibre entre les responsabilités politiques qui incombent à la direction de l'OSCE et la nécessité d'une continuité institutionnelle. Nous comptons sur le Secrétaire général et le Secrétariat pour assurer la coordination, la planification à long terme et la mémoire institutionnelle. Dans ce contexte, nous tenons à remercier l'ambassadeur Kubis de son énergie et de son dévouement puisqu'il s'agit de son dernier conseil ministériel en sa qualité actuelle.

Le Canada accueille favorablement l'adoption du Plan d'action 2004 de l'OSCE pour la promotion de l'égalité des sexes. Ce document témoigne d'un ferme engagement de la part de l'Organisation afin qu'elle atteigne son plein potentiel sur le plan des ressources humaines en incorporant une perspective hommes-femmes dans les trois dimensions de ses activités.

Bien que le contexte de la sécurité en Europe ait radicalement changé pour le mieux depuis quelques années, l'OSCE continue d'assumer un rôle déterminant pour renforcer la confiance et promouvoir la sécurité. Nous en avons la preuve au vue des contributions continues du Forum pour la coopération en matière de sécurité.

En particulier, nous voyons d'un bon œil les travaux du Forum en ce qui concerne le contrôle des armes légères ainsi que ses décisions d'établir des principes sur le courtage, de fixer des éléments normatifs pour les certificats des utilisateurs finaux et d'améliorer les contrôles à l'exportation sur les SPDAA (MANPADS). Nous relevons également avec satisfaction que le Forum ait décidé d'actualiser l'échange de renseignements dans le domaine des mines terrestres et des débris de guerre explosifs. Le Canada estime que l'OSCE doit jouer un rôle particulier à l'appui de l'action anti-mines.

Il ne faut pas oublier que le Traité FCE demeure la pierre angulaire de la sécurité en Europe. La Russie doit mettre en œuvre ses engagements d'Istanbul en retirant ses forces de la Moldavie et de la Géorgie afin que des progrès puissent être réalisés en vue de la ratification intégrale du Traité FCE adapté.

Nous accueillons la Slovénie et la Croatie en tant que nouveaux États parties au Traité sur le régime «Ciel Ouvert», et nous attendons avec impatience la tenue de la première Conférence d'examen «Ciel Ouvert» qui aura lieu à Vienne en février 2005.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, quelques mots au sujet des ressources. Depuis trente ans, le Canada est l'un des sept principaux contributeurs à cette Organisation, et il est passé au sixième rang en 2004.

Malgré cela, nous nous trouvons dans une position impossible où l'on nous demande de faire davantage pour compenser des réductions proposées ailleurs et des plafonds artificiellement bas. Nous ne demandons pas que notre part soit diminuée, mais que l'on trouve une solution équitable et transparente.

Le Canada est disposé à entreprendre de plus amples consultations afin de trouver une solution acceptable pour tous. Nous reconnaissons qu'il est urgent de résoudre ce problème pour assurer la stabilité financière de l'OSCE à long terme.

Cette stabilité est une condition importante pour que l'OSCE demeure un forum novateur où traiter des questions de sécurité émergentes, ainsi qu'un acteur dynamique qui promeut la stabilité et la coopération en Europe.

Nul doute que la présidence slovénienne, prenant appui sur les travaux de ses prédécesseurs, orientera l'Organisation dans cette direction en 2005, et nous lui offrons un soutien sans réserve.

Je vous remercie, Monsieur le Président.